

Encyclopédie berbère

Fonctions (syntaxiques)

S. Chaker



Édition électronique

URL : <http://encyclopedieberbere.revues.org/1952>
ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Pagination : 2880-2886
ISSN : 1015-7344

RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

S. Chaker, « **FONCTIONS** », IN **GABRIEL CAMPS (DIR.), 19 / FILAGE – GASTEL, AIX-EN-PROVENCE, EDISUD (« VOLUMES », N° 19), 1998 [EN LIGNE], MIS EN LIGNE LE 01 JUIN 2011, CONSULTÉ LE 01 OCTOBRE 2016. URL : [HTTP://ENCYCLOPEDIEBERBERE.REVUES.ORG/1952](http://ENCYCLOPEDIEBERBERE.REVUES.ORG/1952)**

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Tous droits réservés

Fonctions

(syntaxiques)

S. Chaker

- 1 On appelle *fonction* la relation qu’entretient un constituant de l’énoncé avec un (ou les) autre(s) élément(s) de l’énoncé (cf. Marouzeau : 97 ; Martinet (dir.) 1969 : chap. 15 ; Dubois *et al.* : 216). Pour une langue déterminée, on identifie les fonctions syntaxiques comme étant les relations régulières existant entre les diverses classes d’unités, au sein des énoncés.

La fonction prédicative

- 2 C’est la fonction centrale, nécessaire à l’existence même de l’énoncé. Le prédicat est l’élément (ou le groupe d’éléments) obligatoire, non supprimable, autour duquel s’organise le reste de l’énoncé.
- 3 En berbère, langue à opposition verbo-nominale, c’est, très classiquement, le verbe qui constituent généralement le noyau prédicatif. Le verbe, qui est donc quasiment un *uni-fonctionnel prédicatif* ; peut cependant, dans certains contextes (notamment en proposition relative), perdre cette fonction pour devenir un simple déterminant lexical équivalent à un adjectif (cf. *infra*).
- 4 Mais le nom – précisément les substantifs, les adjectifs et tous les pronominaux libres – peut également occuper la fonction de prédicat. Il existe donc en berbère, dans tous les dialectes, de nombreux type de phrases nominales.
- 5 - Soit, comme en touareg, par simple juxtaposition de nominaux (phrase nominale “pure”) :
- Mûsa, amɣar n Ahaggar*
 Mûsa, chef de Ahaggar = Moussa est le chef de l’Ahaggar
- Soit, comme dans la plupart des dialectes berbères nord, grâce à un auxiliaire de prédication spécialisé (*d* = “il y a/c’est”) :
- d amur-iw*

d part-ma = c'est ma part

- Soit dans le cadre de constructions prépositionnelles diverses :

γur-s sin yezgaren (kabyle)

chez-lui deux bœufs = il a deux bœufs

dar-s iqariçen (chleuh)

chez-lui argent = il a de l'argent

- 6 Enfin, dans de nombreux dialectes, la fonction prédicative peut aussi être assumée par divers éléments invariables, de type adverbial :
- ulaš aman (kabyle)
- absence eaux = il n'y pas d'eau

Les fonctions nominales primaires

- 7 Si le nom peut être prédicatif, c'est avant tout un *pluri-fonctionnel* qui assume des fonctions très diverses dans l'énoncé. Dans une perspective structuraliste, ce sont les travaux de Lionel Galand (complétés et précisés par Penchoen, Bentolila, Chaker et Leguil) qui ont identifié les principales fonctions nominales.

Le complément explicatif [C.E.]

- 8 Il s'agit du lexème nominal, marqué par l'état d'annexion, postposé à l'élément qu'il détermine, souvent le prédicat :
- y-rwel umak°ar-nni
- il s'est enfui voleur-là = le voleur s'est enfui
- 9 Ce constituant nominal est facultatif (y-rwel, « il s'est enfui », seul, constitue un énoncé) et on peut le rencontrer dans d'autres contextes où il détermine autre chose qu'un verbe :
- a- un prédicat nominal :
- d amaga°ad umak°ar-nni
- d peureux voleur-là = le voleur (était) un peureux
- b- un pronom personnel affixe régime
- ṭtf-n t umak°ar-nni
- ont saisi-ils le voleur-là = ils l'ont attrapé, le voleur (énoncé dans lequel umak°ar reprend et explicite le pronom personnel affixe régime direct -t, "le").
- 10 On a donc affaire à une fonction qui n'est pas spécifiquement liée au prédicat : celle d'*explicitation lexicale*, le plus souvent d'une marque personnelle (indice personnel du verbe, pronoms régimes). Cette redondance apparente peut être analysée comme une recherche d'économie : on recourt d'abord à des paradigmes grammaticaux très restreints et peu spécifiques (dont les unités ont une très haute fréquence) et on ne fait intervenir les moyens lexicaux que pour lever les risques d'ambiguïté. Selon une belle formule de Galand (1975 : 176), on aboutit à une véritable division [du travail] entre les "êtres lexicaux" et les "êtres grammaticaux", les premiers ayant pour fonction de pallier l'imprécision des seconds, qui, pour leur part, véhiculent les relations entre les participants.
- 11 Il est donc difficile de considérer ce nominal à l'état d'annexion comme un "sujet", du moins si l'on conserve à ce terme sa définition syntaxique courante en linguistique générale. C'est pour cet ensemble de raisons que Lionel Galand (1967) a proposé de

dénommer cette expansion nominale “complément explicatif”, puisqu’il explicite un élément qui le précède. Certains auteurs ont proposé d’autres appellations (Chaker 1983 : “expansion référentielle” ; Leguil 1984 : “complément référentiel”) mais elles ne changent rien à l’analyse syntaxique sous-jacente.

- 12 Plusieurs auteurs récents (notamment Touratier 1986 et Cadi 1991) ont néanmoins proposé de revenir à la terminologie classique de “sujet” ; on reste réservé devant cette proposition dans la mesure où elle implique que l’on ne donne pas une définition strictement syntaxique (formelle) du sujet et que l’on introduise nécessairement des considérations sémantiques et/ou énonciatives.

Le complément direct [C.D.]

- 13 Le complément direct est le nominal directement postposé au verbe, avec la marque de l’état libre. Il s’agit là d’une fonction nominal caractéristique de l’énoncé à prédicat verbal (contrairement au complément explicatif). La fonction complément directe peut être assumée par un lexème nominal ou par un substitut grammatical, c’est-à-dire un pronom personnel affixe de la série particulière des régimes directs :

y-fka idrimen = il a donné (de) l’argent

y-fka ten = il a donné les = il l’a donné (*idrimen* étant un pluriel)

- 14 On notera qu’en berbère le complément direct est à la forme non marquée du verbe, *i.e.* la forme de l’état libre.

Le complément indirect [C. ind.]

- 15 Le complément indirect est un syntagme nominal relié au prédicat par un morphème relationnel (préposition) quelconque. Le noyau nominal lui-même est généralement à l’état d’annexion. Le cas typique est celui du syntagme attributif à préposition *i* (“à”) :

y-fka aksum i temyart

il-a donné viande à vieille = il a donné de la viande à la vieille

- 16 Dans ce cas, le syntagme nominal peut être remplacé par un substitut grammatical, un pronom personnel affixe de la série régime indirect :

y-flra - yas aksum

il-a donné – à elle viande = il lui a donné de la viande.

L’indicateur de thème. [I. Th.]

- 17 Les énoncés berbères, verbaux ou non-verbaux, comportent très fréquemment, le plus souvent en position initiale, des syntagme nominaux à l’état libre, séparés du reste de l’énoncé par un décrochage intonatif très net (Chaker 1995 : chap. 8). Soit les couples d’énoncés suivants :

(a) *n-zla azgr* nous-avons égorgé bœuf

= « nous avons égorgé un bœuf »

(b) *azgr, n-zla (t)*

bœuf nous-avons-égorgé (le)

= « un/le bœuf, nous (1) avons égorgé »

(a) *y-mmut wrgaz-is*

il-est mort mari-son = « son mari est mort »
 (b) *argaz-is, y-mmut* = « son mari, il est mort »

- 18 La thèse classique (Basset 1950) parlait pour les énoncés du type (b) d'*anticipation*. Le terme même implique une antériorité logique de la phrase neutre (a) et le caractère non fondamental au plan syntaxique de la mise en relief. Cette terminologie indique aussi que Basset avait surtout été sensible au paramètre de la position (anticipation = mise en tête d'énoncé = "extraposition").
- 19 Les travaux de L. Galand (1964) ont introduit une rupture nette en proposant le concept d'"Indicateur de thème", considéré comme une fonction particulière des syntagmes nominaux. Les auteurs ultérieurs (Penchoen, Bentolila, Leguil, Chaker...) suivent généralement Galand, *mais non sans hésitations*. Pour notre part, après avoir nié le caractère spécifique de cette fonction "Indicateur de thème" (Chaker 1975), nous nous sommes rallié à l'analyse de L. Galand (Chaker 1978/1983). Cette difficulté à reconnaître la thématization comme une fonction syntaxique indépendante provient, au moins partiellement, de ce que la présentation classique permet une simplification de la description : l'énoncé à "anticipation" est ramené à la séquence neutre dont il ne se différencie que par une mise en relief, à valeur stylistique.
- 20 Au plan de l'analyse syntaxique, cette thèse (nominal thématized = expansion primaire + mise en relief) s'appuie sur le fait que les expansions nominales primaires sont des syntagmes autonomes (leur fonction est indiquée par la marque d'état ou un fonctionnel) et sont donc, par définition, déplaçables. On en vient alors aisément à considérer l'anticipation comme une variation stylistique, syntaxiquement non pertinente, de ces expansions. Ainsi, si l'on examine les couples d'énoncés ci-dessus, on pourrait les analyser comme syntaxiquement identiques, avec simple extraposition du complément d'objet direct (*azgr*) et du "sujet lexical" (*wrgaz-is*).
- 21 Mais la confrontation avec les données de l'usage réel montre que cette analyse est trop simplificatrice et qu'elle se heurte à des objections sérieuses.
- 22 - On relève d'abord de nombreux énoncés avec thématization de deux (ou plus) nominaux qu'aucune marque formelle ne différencie (alors qu'ils correspondraient à des fonctions distinctes en énoncé "neutre") :
- tamyart, aksum, y-fka – yas
 vieilles, viande, il-a donné – à elle
 = « la vieille, de la viande, il lui en a donnée ».
- 23 Bien souvent, seules les informations extra-linguistiques et/ou la vraisemblance sémantique permettent le décodage univoque de tels énoncés. En position d'"anticipation", la distinction entre les diverses expansions nominales peut ne reposer sur *aucun procédé syntaxique*. Ce qui revient à constater que l'opposition syntaxique entre les trois expansions nominales fondamentales (C.E., C.D. et C. ind.) n'existe plus dans ce contexte. Le syntagme thématized est vis-à-vis du prédicat dans un rapport non-spécifié par la syntaxe : l'interprétation repose essentiellement sur le niveau signifié.
- 24 - D'autre part, l'"anticipation" peut porter sur un nominal qui ne correspond pas à l'une des expansions primaires fondamentales ; on relève ainsi fréquemment dans cette position un nominal déverbatif abstrait, apparenté au radical prédicatif, qui représente une véritable thématization du prédicat :
- tuffya, y-ffey* = « pour ce qui est de sortir, il est sorti »
 sortir il-est sorti

učči, y-čča — « manger, il a mangé »
manger, il-a mangé

- 25 Dans la mesure où la thématization peut porter sur un constituant qui ne correspond à aucune fonction primaire identifiable et dans la mesure où plusieurs éléments peuvent simultanément être thématisés, on voit mal comment, *en termes de syntaxe*, on pourrait faire dériver les énoncés à thématization des énoncés “neutres”. On rejoindra finalement entièrement Lionel Galand quand il affirme à propos des nominaux antéposés :
- « Ce sont des compléments, d’une espèce particulière. Leur fonction n’est pas définie par celle du morphème, indice de personne ou pronom affixe, qui les reprend plus loin. » (1964 : 41-42).
- 26 Les critères prosodiques définissent à eux seuls la thématization (Chaker 1983 et 1995 : chap. 8). Celle-ci est d’ailleurs possible aussi bien avant qu’après le prédicat. Dans les deux cas le nominal thématisé n’est accompagné par aucun des indicateurs de fonction de l’énoncé neutre. On considérera qu’il s’agit chaque fois d’une fonction syntaxique unique et originale, celle d’*Indicateur de thème*. L’indicateur de thème est donc un syntagme autonome déplaçable, dont la liaison au prédicat est assurée par la *prosodie*. On retiendra cependant que la position en tête de phrase est stylistiquement plus forte et correspond à une mise en relief plus marquée.
- 27 Bien entendu, l’Indicateur de thème est une fonction étroitement liée aux conditions immédiates de la communication : la thématization est très directement déterminée par la stratégie communicative et dialogique. Mais n’est-ce point, à des degrés divers, le cas de tout constituant de l’énoncé ?

Les fonctions nominales non-primaires

- 28 **Le “complément de nom”** (Nom déterminant un autre Nom). Tous les nominaux libres peuvent déterminer un autre nom et n’avoir donc qu’une relation indirecte avec le prédicat. On peut distinguer deux grands types de séquences :
- Le cas canonique, où le nominal déterminant, à l’état d’annexion, est relié au nominal déterminé par la préposition *n* (“de”) :
arraš n tmurt = les enfant du pays (kabyle)
amɣar n akal - le chef du pays (touareg)
tigemmi n umɣar — la maison di vieux/chef (chleuh)
 - Les cas, divers et d’ampleur variable selon les dialectes, pour lesquels le rapport de détermination n’est pas indiqué par la préposition *n* “de”. Les configurations sont assez variées, mais tous les dialectes le connaissent au moins à l’état de traces pour quelques contextes et lexèmes “archaïsants” : noms de nombres, *u*, “fils”, *ayt* “enfants”, *ist/sut* “filles” et dans certains usages archaïsants (toponymie). La marque d’état d’annexion du second membre du syntagme est le seul indice de la relation de détermination entre les deux nominaux (cf. **“Annexion”*, *Encyclopédie berbère* V et Chaker 1995 : chap. 4).
- L’adjectif** (cf. *“Adjectif”*, *Encyclopédie berbère* II et Chaker 1995 : chap. 2)
- Le participe** (cf. **“Participe”* et **“relative”*)
- Le participe est un verbe pour lequel les oppositions de personnes sont neutralisées et employé comme simple déterminant lexical d’un nominal précédent ; il s’agit donc de constructions de type relatif dans lesquelles le verbe a perdu sa fonction prédicative.

amɣar yeččan aksum...

vieux ayant mangé viande = le vieux qui a mangé la viande...

BIBLIOGRAPHIE

- APPLEGATE J.-R., *The Berber Languages, Current Trends in linguistics, vol. 6, Paris/La Haye, 1970.*
- BASSET A., *La langue berbère, Londres, 1952 (1969)*
- BASSET A., *n* devant complément de nom en berbère, *GLECS*, VII, 1954.
- BASSET A., *Articles de dialectologie berbère, Paris, Klincksieck, 1957.*
- BASSET A./PICARD A., *Éléments de grammaire berbère (Kabylie-Irjen), Algérie, Alger, La Typo-Litho, 1948.*
- BENLAKHDAR M., “La fonction “sujet” en tamazight...”, *Études et Documents Berbères*, 7, 1990.
- BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d’un parler berbère, Paris, Selaif, 1981.*
- CADI K., *Système verbal rifain, forme et sens... , Paris, Peeters (Selaif), 1987/a.*
- CADI K., “Prépositions et rections en tarifit (nord marocain)”, *Études et Documents Berbères*, 3, 1987/b.
- CADI K., “Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit”, *Études et Documents Berbères*, 6, 1989.
- CADI K., *Transitivité et diathèse en tarifit. analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques*, thèse de doctorat d’État, Univ. Paris-III, 1990.
- CADI K., “Pour un retour d’exil du sujet lexical en linguistique berbère”, *Awal : cahiers d’études berbères*, 6, 1991.
- CHAKER S., *Un parler berbère d’Algérie (Kabylie) : syntaxe, Université de Provence, 1983.*
- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère), Paris, Cnrs, 1984.*
- CHAKER S., *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie, Paris, Peeters, 1995.*
- COHEN D., *La phrase nominale et l’évolution du système verbal en sémitique. Étude de syntaxe historique, Leuven/Paris, Peeters, 1984.*
- DUBOIS J. et al., *Dictionnaire de linguistique, Paris, 1973.*
- ELMOUJAHID (El Houssain), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d’Igherm (Souss-Maroc), thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris-V, 1981.*
- GALAND L., “Un cas particulier de phrase non verbale : “l’anticipation renforcée” et l’interrogation en bergère”, *Mémorial André Basset, Paris, A. Maisonneuve, 1957.*
- GALAND L., “L’énoncé verbal en berbère. Étude de fonctions”, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, 1964.
- GALAND L., “La construction du nom complément de nom en berbère”, *GLECS*, X, 1966.
- GALAND L., “Types d’expansions nominales en berbère”, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 25, 1969.

- GALAND L., Introduction grammaticale, in : *Petites Sœurs de Jésus, Contes touaregs de l'Air*, Paris, Selaï, 1974.
- GALAND L., "Représentation syntaxique et redondance en berbère", *Mélanges linguistiques offerts à E. Benveniste*, Paris, 1975.
- GALAND L., "Le système verbal berbère" et "Problèmes de l'orientation du procès en berbère", *Actants, voix et aspects verbaux*, Presses de l'université d'Angers, 1981/a.
- GALAND L., "Redistribution des rôles dans l'énoncé verbal en berbère", *Actances [Paris/Rivalc]*, 3, 1987/a.
- GROSS M., *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, 1968.
- GUERSSEL M./HALE K. eds, *Studies in Berber syntax*, Cambridge, MIT, 1987.
- HAGEGE Cl., "Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique", *La linguistique*, 14/2, 1978.
- LEGUIL A., Une mutation syntaxique en français et en kabyle, *BSLP*, LXXIX/1, 1984.
- LEGUIL A., *Structures prédicatives en berbère*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris-III, 3 tomes, 1987. Le volume II reprend notamment les études antérieures de l'auteur sur le verbe berbère (touareg, chleuh, kabyle). Le volume III a fait l'objet d'une publication indépendante :
- LEGUIL A., *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- MALMBERG B., *Manuel de phonétique générale*, Paris, Picard, 1974.
- MAROUZEAU J., *Lexique de la terminologie linguistique...*, Paris, 1951.
- MARTINET A., (4^e édition), *Éléments de Linguistique Générale*, Paris, A. Colin, 1967.
- MARTINET A., (2^e édition), *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF, 1968.
- MARTINET A. (sous la direction de), *La linguistique. Guide alphabétique*. Paris, Denoël, 1969.
- MARTINET A., *Studies in Functional Syntax, Études de Syntaxe fonctionnelle*, Munchen, Wilhelm Fink Verlag, 1975.
- MARTINET A., *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985.
- MITCHELL T.-F., "Particle-Noun Complexes in a Berber Dialect (Zuara)", *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, XV12, 1953.
- MOUNIN G. (sous la direction de), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, 1974.
- PENCHOEN Th., "La glottochronologie", *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard (La Pléiade), 1968.
- PENCHOEN Th. G., *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aï't Frah de l'Aurès)*, Napoli (= *Studi Magrehini V*), 1973/a.
- PENCHOEN Th., *Tamazight of the Ayt Nahir*, Los Angeles, 1973/b.
- PERROT J., "Le problème des niveaux dans l'analyse syntaxique", *Actes du 10^e Congrès International des Linguistes (1967)*, Bucarest, Éditions de l'Académie de Roumanie, 1970.
- PERROT J., *Problèmes de structure appliqués au message*, Budapest, Maison d'Édition de l'Académie des Sciences de Hongrie, s.d. [1971].
- PERROT J., "Les auxiliaires d'énoncé", *Mélanges linguistiques offerts à E. Benveniste*, Paris, 1975.
- PERROT J., "Fonctions syntaxiques, énonciation, information", *BSLP*, LXXIII/1, 1978.

PRASSE K.-G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk For-lag, 1972-74 ; I-III, *Phonétique-Écriture-Pronom*, 1972 ; IV-V, *Nom*, 1974 ; VI-VIII, *Verbe*, 1973.

REESINK P., *Problèmes de détermination...* Thèse de 3^e cycle, Paris-III, 1979.

TESNIERE L., (2d édition), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1965.

TOURATIER Chr., "Sujet et extraposition en berbère", *BSLP*, 81/1, 1986.

WILLMS A., Die tonalen Prosodeme des Kabylishen, *Zeitschrift für Phonetik...*, 18/1, 1965.

WILLMS A., *Grammatik der sadlichen berberdialekte (Sud-Marokko)*, Hamburg, 1972.

INDEX

Mots-clés : Linguistique